

**DEPARTEMENT DE LA MARNE
ARRONDISSEMENT D'EPERNAY
COMMUNE DE MUTIGNY**

Envoyé en préfecture le 11/03/2019

Reçu en préfecture le 11/03/2019

Affiché le

ID : 051-215103656-20190304-1908-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 4 Mars 2019

L'an 2019, le 4 Mars 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 25 Février 2019, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 11 Membres présents : 8 Absent : 1 Excusé : 2

Nom des membres ayant participé au vote : C.BEGUINOT – C.DROMARD – X.HUSSON – C.LAPERSONNE – G.LHEUREUX – MC.REMY – JJ.RODHES – M.ZIMMERLIN

Excusé : J.GODART, pouvoir à C.BEGUINOT – MJ.THIBAUT, pouvoir à JJ.RODHES

Absent : J.SOMMER

Secrétaire de séance : C.LAPERSONNE

19-08

**Reversement de la participation Champagne en fête
au Sentier du Vigneron**

Madame le Maire rappelle que la convention « Champagne en fête 2018 » a été signée par la Commune de Mutigny. Dans cette convention, est stipulée la prise en charge par la Communauté d'agglomération des coupes de Champagne servies aux visiteurs lors de la présentation d'un « Pass ».

Pour l'édition 2018, cela a représenté 154€00 que la communauté d'agglomération Epernay Pays de Champagne a reversé à notre collectivité.

Le Champagne servi lors de ces dégustations ayant été à la charge de l'association du Sentier du Vigneron, il y a lieu de leur reverser les 154.00€ perçus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- Décide le reversement de 154.00€ à l'association du Sentier du Vigneron
- Charge Madame le Maire de mener cette opération à bien

Pour : 8+2 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité,

Fait le 4 Mars 2019

Le Maire

Marie-Claude REMY

Transmis en Sous Préfecture le 11.03.2019

Affiché en Mairie le 11.03.2019